



Accompagnement des associations

La ville compte près de 200 associations. Le service Blanc-Mesnil Événements-Vie associative leur apporte des conseils et un soutien logistique.

Les associations de la ville bénéficient d'un accompagnement de la part du **service Blanc-Mesnil Événement-Vie associative**.

Toute **demande** doit se faire **par courriel** au service Blanc-Mesnil Événements-Vie associative.

Au préalable, l'**association** doit avoir été **déclarée en préfecture**.

Un **délai de un mois** est nécessaire au service pour répondre dans de bonnes conditions à toute **demande de soutien logistique** (prêt de matériel et mise à disposition de salles).

Documents à fournir pour toute demande

- Statuts de l'association
- Liste des membres du bureau
- Copie de la déclaration en préfecture et de la parution au *Journal officiel*
- Attestation d'assurance
- Bilan financier et moral
- Dernier procès-verbal (PV) de l'assemblée générale

Adresses utiles

Vous êtes en quête de conseils, d'informations relatives au fonctionnement d'une association ?

Les organismes suivants sont à même de répondre à vos interrogations.

Direction départementale de la jeunesse et des sports

Délégué départemental de la vie associative
Bâtiment l'Européen
5-7, promenade Jean Rostand
93005 Bobigny cedex

Tél. 01 74 73 36 00
ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Accueil sur rendez-vous

Direction de la réglementation

(Déclaration de création et de modification)
Préfecture de Bobigny
1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex

Permanence téléphonique : jeudi et vendredi de 14 h à 16 h au 01 41 60 55 72

pref-associations@seine-saint-denis.gouv.fr
seine-saint-denis.gouv.fr

Ne reçoit pas de public

Contact

Vie associative

32, avenue de la République
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 48 65 83 79](tel:0148658379)
[Courriel](#)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi

14:00–17:30

Mercredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi

09:00–11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:15, 14:00–17:15

Mardi

09:00–12:15, 14:00–19:45

Mercredi

09:00–12:15, 14:00–17:15

Jeudi

09:00–12:15, 14:00–17:15

Vendredi

09:00–12:15, 14:00–17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).